

Contactez-nous !

Création  
Développement  
Conseils et accompagnement  
Prêt d'honneur  
Reprise  
Parrainage

*Donnez toutes les chances de réussite à votre projet !*

**Thomas Froidefond**

Tel : 03 88 97 25 46

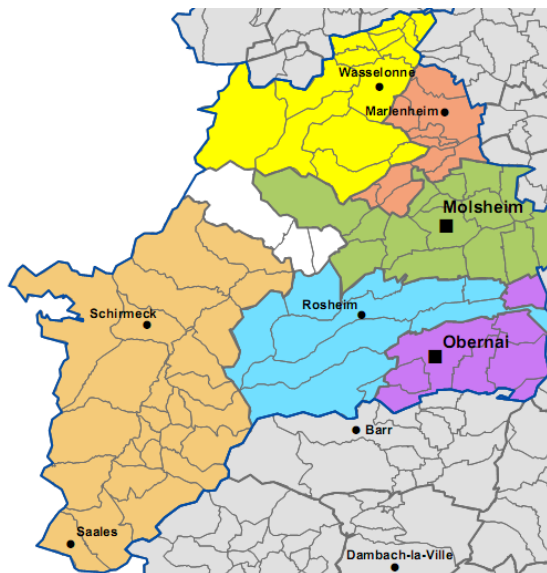
Fax : 03 88 97 25 49

Mail : thomas.froidefond@initiative-bmp.fr

[www.initiative-bmp.fr](http://www.initiative-bmp.fr)



TERRITOIRE D'INTERVENTION



Membre du premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création d'entreprises



Avec le soutien de nos partenaires



Initiative

Un réseau. Un esprit

bruche mossig  
piémont

Envie de créer ou de reprendre une entreprise ?

5 bonnes raisons de venir nous voir !

Marlenheim – Molsheim – Obernai – Rosheim – Saales – Schirmeck – Wasselonne

- 1 Un suivi et un accompagnement gratuit et personnalisé avant, pendant et après la création
- 2 Une aide financière avec l'octroi d'un prêt d'honneur : prêt personnel, sans intérêt ni caution
- 3 Un parrain (professionnel bénévole) pour vous épauler
- 4 Un réseau d'entrepreneurs locaux avec qui échanger
- 5 85% des entreprises aidées sont toujours en activité 3 ans après la création



Contactez-nous !



Association à but non lucratif, régie par le droit local  
inscrite au tribunal de Molsheim

N° Siret : 477 871 289 00039- APE : 9499Z

[www.initiative-bmp.fr](http://www.initiative-bmp.fr)



1

## Un suivi et un accompagnement gratuit personnalisé avant, pendant et après la création

Avant la création, le montage de votre projet est validé par un conseiller professionnel. Vous êtes orientés si besoin vers des partenaires (experts comptables, avocats, banques...).

Vous pouvez bénéficier d'un **prêt d'honneur** pour compléter vos fonds propres et d'un **suivi** réalisé par l'association qui peut aussi mobiliser des parrains.

*Depuis sa création en 2004, IBMP a contribué à l'éclosion de plus de 160 projets et à la création ou au maintien de plus de 400 emplois durables.*



2

## Une aide financière en complément de votre apport et d'un prêt bancaire professionnel

Après avoir présenté votre projet devant un comité d'agrément constitué d'experts bénévoles, vous pouvez obtenir un **prêt d'honneur** allant de 1 000 à 10 000 €, à **taux 0**, remboursable de 2 à 5 ans.

Avec ce prêt, vous pouvez financer votre besoin en fonds de roulement ou vos investissements immatériels.

*1 € de prêt d'honneur déclenche en moyenne 10 € de prêt bancaire*

## QUI SOMMES-NOUS...

La Plateforme Initiative Bruche Mossig Piémont (IBMP) est une association de droit local à but non lucratif qui regroupe des acteurs publics et privés.

Nous intervenons à l'échelle du PAYS Bruche Mossig Piémont pour accompagner les porteurs de projets dans les différentes étapes de la création, reprise ou développement (moins de 3 ans d'activité) d'entreprises.

3

## Un parrain (professionnel bénévole) pour vous épauler

Bénéficiez de l'expérience d'un chef d'entreprise, d'un cadre en activité ou jeune retraité.

Le parrain vous fait vous poser les bonnes questions, vous apporte une écoute bienveillante, une prise de recul, l'accès à un carnet d'adresses... sans jamais intervenir de façon opérationnelle dans votre entreprise.

C'est une personne désintéressée mais qui œuvre pour la réussite de votre projet.



4

## Un réseau d'entrepreneurs locaux avec qui échanger

Pour **ne pas rester seul**, échangez avec d'autres chefs d'entreprises sur vos difficultés ou vos succès.

Participez à des « **Clubs Créateurs** » pour vous former et partager des moments de convivialité.

Vous intégrez le tissu économique local.



5

85% des entreprises aidées sont toujours en activité  
3 ans après la création

*Donnez toutes les chances de réussite à votre projet !*